



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



1- La FAAG : un engagement depuis plus d'une dizaine d'années pour accroître le « pouvoir d'agir » des aîné-e-s

Aujourd'hui, les étapes de vie à la retraite durent quasiment aussi longtemps que les années de jeunesse en formation. Pourtant, presque rien n'est fait pour former les aîné-e-s afin de leur permettre de saisir les chances et de relever en connaissance de cause les défis liés à leur vieillissement !

Partant de ce constat, particulièrement vrai en ce qui concerne les publics défavorisés, des syndicalistes à la retraite, l'AVIVO et des universitaires engagés sur les questions du vieillissement réunis autour du regretté professeur Charles Henri Rapin - gériatre pionnier décédé en 2008 – ont créé en 2006 la FAAG, *Fondation pour la formation des aînées et des aînés de Genève*, domiciliée à l'UOG (*Université Ouvrière de Genève, 3 Place des Grottes*).

La FAAG vise à développer et à transmettre un savoir et des stratégies permettant de vieillir dans les meilleures conditions possibles en élaborant des clés pour être acteur de son vieillissement plutôt que de juste le subir, approche pouvant se résumer dans le concept de "pouvoir d'agir" (ou en anglais : "empowerment"), désormais reconnu en matière de prévention et de promotion de la santé.

Le "pouvoir d'agir" pour Bien vieillir présuppose :

- sur un plan individuel aussi bien que collectif, le développement et l'appropriation de connaissances et de comportements permettant de relever les défis et de saisir les chances liées au vieillissement ;
- sur le plan de la société, la création d'un cadre de vie et d'attitudes propices au vieillissement, permettant aux personnes de tout âge de s'épanouir et de participer à la société, mais aussi de prévenir, diminuer ou compenser autant que possible les limitations liées au vieillissement.

Par conséquent l'action de la FAAG se situe depuis plus d'une dizaine d'années sur ces deux plans, soit :

1. L'organisation des Jeudis de la FAAG, soit huit après-midis par an : rencontres de formation consacrées à un thème concernant les aîné-e-s, généralement traités sur deux jeudis consécutifs. Animés par des spécialistes, ces Jeudis favorisent le dialogue et l'échange des expériences et connaissances avec et entre les participant-e-s (à la fois des aîné-e-s, des professionnel-le-s, des étudiant-e-s et des familles ou bénévoles en contact avec des personnes vieillissantes), cherchant ainsi à construire des savoirs et à développer des apprentissages sur des sujets souvent peu connus. Lors de chaque séance, les participants reçoivent une documentation ad hoc, préparée par les intervenant-e-s, avec des recommandations du type "bonnes pratiques", fort appréciées du public.
2. Des contacts, voire le lobbying, avec les autorités, les collectivités publiques et d'autres parties prenantes pour une meilleure prise en compte du vieillissement et des aîné-e-s dans tous leurs projets et activités, p.ex. adaptation du logement, des quartiers et de la ville à l'âge, dans une perspective de cohabitation entre les générations. Ceci est fait en cherchant à agir en réseau avec les personnes, instances et associations actives dans le Bien vieillir, la prévention de la santé, l'information, la lutte contre l'exclusion, la promotion de l'intergénérationnel.

2- Poursuivre la consolidation financière de la FAAG

Il y a un an, notre Rapport d'activité 2015 se terminait par un chapitre intitulé "*La FAAG, victime de son succès ?*". Nous y faisons état du paradoxe suivant : "*alors que les Jeudis de la FAAG rencontrent un écho encore inégalé et répondent à la demande avérée du public, la question de leur financement reste, malheureusement, plus que jamais d'actualité*".

La question du financement de nos activités et la nécessité d'élargir notre assise a donc été tout au long de l'année 2016, une préoccupation majeure pour le Conseil de fondation.

Et sur certains points, nous avons réussi à obtenir des progrès réjouissants :

- une rencontre en avril avec l'*ASFIP-Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance Genève* nous a rassurés sur leur attitude compréhensive concernant notre situation financière et l'érosion de notre capital de fondation. Cette instance de surveillance a pu constater que nous mettons en œuvre des démarches de recherche de fonds. Elle nous a également

permis d'ouvrir la piste vers une économie à terme substantielle de Fr. 1000.- par an des frais de fonctionnement, en l'occurrence via le renoncement à des frais de révision externe :

- grâce la révision, menée à bien le 31 octobre 2016, de l'article 12 de nos statuts, concernant la vérification de nos comptes par un organe de révision externe, et complété désormais par la formule "*à moins d'en être dispensé par l'organe de surveillance*". Nous avons pu adresser, tout début 2017, une demande à l'Autorité cantonale de surveillance pour être désormais (donc déjà pour l'exercice 2016) dispensés du contrôle par un organe de révision externe et nous contenter du contrôle sur nos comptes effectué par l'*ASFIP*, procédure actuellement en cours, aussi bien du côté de l'*ASFIP* que de celui du *Registre du commerce*. La démarche implique toutefois pour l'exercice 2017 certains frais pour la publication de la révision de nos statuts et de la décision de la dispense.

Parmi les multiples sources de subventionnement contactées, l'une a abouti à un résultat tangible dès 2016 et une deuxième nous a ouvert une perspective réjouissante à partir de 2017 :

- suite à un contact en juin, une personne morale genevoise souhaitant rester anonyme, nous a accordé un soutien annuel de Fr. 5'000.- pour chacun des exercices 2016, 2017 et 2018. En venant s'ajouter à la subvention ponctuelle de Fr. 8000.- une fois de plus accordée par la Ville de Genève en 2016, ce soutien nous a permis de boucler l'exercice avec un très léger excédent de recettes (bénéfice) de Fr. 206.55.-, alors que l'exercice 2015 s'était terminé sur un excédent de charges (déficit) de Fr. 3'168.85.- .

Nous tenons à remercier ces deux principaux soutiens financiers, indispensables à la FAAG pour mener à bien ses activités.

- pour le futur, nous avons pu, lors d'une entrevue en décembre 2016 avec les responsables du secteur *Prévention de la maladie et promotion de la santé* de la *Direction générale de la santé (DGS)*, *Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)*, Etat de Genève, noter leur intérêt pour les thèmes abordés (qui sont dans la cible de la promotion de la santé) lors de nos Jeudis de la FAAG, leurs suggestions de traiter certains sujets, de chercher à dupliquer/essaimer nos Jeudis dans d'autres lieux et - last but not least - leur disponibilité à examiner avec bienveillance une demande de subvention que nous devons leur adresser au début 2017.

Toutefois, sur d'autres points, nos incertitudes n'ont pas pu être levées :

- notre demande de subvention monétaire nominative pour 2017, soumise fin janvier 2016 au Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, est restée jusqu'ici sans réponse, ce que nous regrettons d'autant plus que nous avons donné suite – ainsi qu'illustré ci-dessus – aux injonctions de la Ville de chercher une optimisation de l'action menée par les uns et les autres et des collaborations ;
- malgré le bon accueil que la présidente du Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DIP) nous a réservé mi-juillet, l'entrevue n'a jusqu'ici pas débouché sur des suites tangibles.

Le fonctionnement, voire la survie de la FAAG dépend donc essentiellement de l'engagement bénévole considérable des membres de notre Conseil de fondation, organisant et animant nos Jeudis de la FAAG, ainsi que de l'engagement, en bonne partie non rémunéré, des intervenant-e-s, la plupart ayant renoncé à leur rétribution, ce qui limite nos dépenses d'indemnisations pour frais et cadeaux symboliques : un grand merci à eux !

Cependant, les activités de la FAAG, surtout au vu du nombre croissant de participant-e-s à nos Jeudis, ne peuvent être assurées sans frais de secrétariat, de location de la salle, de frais de port, de photocopies des documents distribués, ainsi que des boissons et collations à rembourser à l'UOG. Cette dernière nous héberge et contribue immensément au bon fonctionnement de la FAAG, bien au-delà des prestations qu'elle nous facture.

Pour terminer, nos efforts de restreindre autant que possible les dépenses - certains membres du Conseil de fondation prenant même certaines dépenses à leur charge - et nos recherches de nouvelles sources de financement, relatées ci-dessus, ont permis à la FAAG de boucler l'exercice 2016, pour le première fois depuis très longtemps, avec un léger bénéfice (cf. ci-dessus).

Dans le détail, les recettes se sont élevées à Fr. 14'022.- (quasiment inchangées par rapport à 2015) et les dépenses à Fr. 13'816.- (en diminution de plus Fr. 3'500.- par rapport à 2015). Au 31.12.2016, le capital de la fondation a donc très légèrement augmenté.

Ce qui précède illustre très clairement que la FAAG reste fragile et qu'elle doit impérativement poursuivre sa consolidation financière pour pouvoir continuer ses activités sur des bases plus solides.

3- Conseil de Fondation, travail en réseau et « lobbying »

Grâce à l'arrivée d'Annette Zimmermann, vice-présidente de l'AVIVO, et de Robert Pattaroni, ancien Conseiller municipal et, entre autres, vice-président de l'APEGE - *Association de Pensionnés de la Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève*, notre Conseil de fondation bénéficie depuis octobre 2016 de nouvelles forces vives. Le Conseil se réjouit par ailleurs de la présence, à nouveau, d'une représentante de l'AVIVO, l'un des membres fondateurs de la FAAG.

Au 31 décembre 2016, le Conseil de fondation de la FAAG était composé de Cyrus Mechat, Président, Christophe Guillaume, Trésorier, ainsi que de Martine Ruchat, Hans Peter Graf, André Herren, Robert Pattaroni et Annette Zimmermann, tous membres.

L'action de la FAAG continue à s'inscrire dans le large réseau institutionnel, associatif et universitaire genevois, romand, voire suisse et international. Elle couvre un large champ d'activités, entretenu par l'engagement actif bénévole évoqué plus haut des membres de notre Conseil de fondation à tous les niveaux :

- diffusion, lors des Jeudis de la FAAG ou par d'autres canaux, de l'information sur des projets et activités portés par des tiers en lien avec le Bien vieillir ;
- participation des membres de son Conseil de fondation à moult conférences, symposiums, colloques, commissions, rencontres et événements ;
- présence dans les quartiers (par exemple participation à la Plate-forme Aînés Gare, Grottes, Beaulieu et St-Gervais en Ville de Genève), participation active à la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève, notamment au sein de sa Commission Habitat Seniors ;
- audition le 7 mars 2016 par la Commission du logement du Grand Conseil genevois sur le projet de loi, PL 11718, modifiant la Loi sur les constructions et les installations diverses en vue de l'accessibilité des personnes en situation de handicap¹, suivie de prises de contact avec les magistrats cantonal (Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé) et municipal (Département de la cohésion sociale et de la solidarité). Ceci a amené ces derniers à se faire auditionner à leur tour sur ce PL qui n'intéresse et ne concerne pas seulement les handicapés, mais une frange bien plus large de la population, notamment les aîné-e-s, voire tous les citoyens !
- contacts au niveau cantonal avec la Direction générale de la santé, secteur Promotion de la santé, et participation à son Forum ouvert « Quelles actions pour promouvoir la santé des Genevois ? » des 28 et 29 avril 2016, et en novembre 2016 à son Colloque annuel du réseau de soins ;
- au niveau national : participation via la FARES – Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse –, au Pool seniors accompagnant le Projet Via – Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées de Promotion Santé Suisse, et aux rencontres de l'Observatoire de l'éducation, créé et animé par le prof. hon. Roland J. Campiche, afin de se pencher sur les enjeux théoriques et pratiques de la formation pour les adultes aînés ;
- au niveau international, le Président de la FAAG a notamment reçu un mandat du Ministère français de la santé pour prendre part aux travaux du Haut Conseil de la Famille, de l'enfance et de l'âge - HCFEA, créé en décembre 2016 dans le cadre de la nouvelle loi de décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement. Sa contribution porte sur l'identification et les modes de renforcement des liens entre la santé et l'habitat (domicile, quartier, agglomération), ainsi que des liens sociaux.

¹ Voir les deux documents distribués lors de notre audition, tenus à disposition auprès du secrétariat de la FAAG :

- Texte de l'intervention faite lors de l'audition par la Commission du logement du Grand-Conseil - 07.03.16
- Le PL 11718 intéresse aussi les aînés, voire tout le monde

² Voir *Grand âge : mieux faire face en connaissance de cause ! Représentations changées du vieillissement, une fois informé sur ses réalités factuelles*, document analysant et récapitulant les réponses notées dans les 22

- Texte de l'intervention faite lors de l'audition par la Commission du logement du Grand-Conseil - 07.03.16
- Le PL 11718 intéresse aussi les aînés, voire tout le monde

- en janvier 2016, lors de la rencontre à notre instigation avec Cité seniors, et des structures et associations organisant des conférences-ateliers pour les aîné-e-s, et ce en vue de l'optimisation de la collaboration et des actions menées par les uns et les autres, nous avons entamé des recherches de nouveaux partenariats qui se sont concrétisées par des premiers résultats :
 - Projet d'organisation conjointe avec Cité seniors, dès 2017, de certains Jeudis de la FAAG, suivis deux semaines après d'un atelier à Cité seniors. La session retenue est celle qui aura lieu en mai et juin 2017 et qui aura pour thème « *Une alimentation adéquate : un "moteur" tout au long de la vie* ». L'annonce de ces séances figure sur une page du programme semestriel de Cité seniors ;
 - Participation aux rencontres « *Rendez-vous des 55 ans et +* » à Thônex. Deux membres de notre Conseil de Fondation participeront à la conférence " *Mon logement est-il adapté à mes besoins ?* " prévue en janvier 2017.

Ce travail en réseau nous permet d'alimenter les diverses problématiques discutées collectivement au sein de nos sessions et de fournir un concours à l'action de nos partenaires, de faciliter l'émergence de réponses concrètes aux défis issus du prolongement de la durée de vie, et de viser l'élévation de la qualité de vie pour l'ensemble de la population.

Les contacts avec d'autres associations, structures et communes vont bien entendu se poursuivre tout au long de l'année 2017.

4- Jeudis de la FAAG

Lors de l'année 2016 et conformément à notre mission, quatre sessions de Jeudis de la FAAG ont approfondi les thèmes suivants :

Vieille peau : comment en prendre soin ? 25 février et 10 mars 2016

Séance 1 : "La peau, enveloppe protectrice délicate en régénération constante, comment en prendre soin ?"

Séance 2 : "Peau en danger ou lésée, comment faire pour la protéger et la soigner ?"

Intervenant-e-s : Dr. Hubert Vuagnat, médecin chef du Centre Plaies et Cicatrisation HUG, Mme Marie-Hélène Tarteaut, infirmière spécialiste clinique retraitée.

→ 100 participant-e-s, respectivement 77 participant-e-s

Bien vieillir avec le diabète et d'autres maladies chroniques 26 mai et 9 juin 2016

Séance 1 : "Prévention et dépistage du diabète"

Intervenantes : Lucienne Annouillès, infirmière clinicienne en diabétologie, et Odile Rossetti Olaniyi, diététicienne diplômée, Association Genevoise des Diabétiques.

Séance 2 : "Apprendre à soigner sa santé et à vivre avec ses maladies"

Intervenant : Pr. Alain Golay, Médecin-chef du Service d'Enseignement thérapeutique pour maladies chroniques aux HUG.

→ 57 participant-e-s, respectivement 55 participant-e-s

Faut-il se vacciner contre la grippe ? 22 septembre et 6 octobre 2016

Séance 1 : "Vaccin antigrippal : me protéger et protéger les autres ?"

Intervenante : Dre Tiziana Farinelli Ebengo, médecin spécialisée en médecine interne et santé publique, coordinatrice du programme « Unis contre la grippe » (OFSP).

Séance 2 : "Grippe : se vacciner ou ne pas se vacciner ? Qu'en penser ? Y a-t-il des alternatives ou des stratégies complémentaires ?"

Intervenants : Débat avec les participant-e-s animé par Dr. Jean-Paul Humair, FMH Médecine interne générale, MPH, Médecin adjoint agrégé Service de médecine de premier recours, HUG, et Dr. Guy Loutan, médecin homéopathe, SSMH, MFFHom psychosomatique AMPP.

→ 24 participant-e-s, respectivement 38 participant-e-s

Grand âge : comment faire face ? 10 et 24 novembre 2016

Séance 1 : "Grand âge: des réalités très inégales. Indépendance fonctionnelle, fragilité, dépendance, autonomie"

Intervenant : Hans Peter Graf, Dr. sc. pol., membre du Conseil de fondation de la FAAG.

Séance 2 : "Comment les aînés vivant seuls utilisent leur pouvoir d'agir ?"

Intervenante : Marion Droz Mendelzweig, professeure de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Laboratoire d'enseignement et de recherche Vieillesse et santé, anthropologue, docteure en sciences sociales et politiques.

→ 45 participant-e-s (dont 22 ont retourné le questionnaire distribué)

Les données de fréquentation relatées ci-dessus montrent que nos Jeudis de la FAAG ont rencontré une fois de plus en 2016 un succès croissant, dépassant parfois les limites de capacité de la salle et continuant à nous interpeller sur les formes à trouver pour répondre à nos aspirations d'une construction interactive des savoirs avec un si grand nombre de participant-e-s dans la salle :

- que ce soit tant par le nombre de participant-e-s, que par le déroulement des séances et par le choix des sujets, la FAAG s'inscrit en complémentarité aux autres institutions offrant des conférences pour répondre au besoin d'un public désireux d'apprendre à tous les âges de la vie, en recherche de contacts sociaux et d'échanges en vue de solutions pratiques pour son Bien vieillir ;
- cette année encore, certains thèmes traités innovent : par exemple les Jeudis consacrés à *Vieille peau* ou au *Grand âge*. Restant à l'écoute à la fois des demandes recueillies auprès de son public et celles de ses partenaires, tout en cherchant à saisir les opportunités qui s'offrent, la FAAG continue donc à jouer un rôle pionnier pour défricher de nouveaux terrains ;
- en réponse aux sollicitations et aux craintes exprimées par les participant-e-s concernant la longévité, synonyme, selon une vision stéréotypée hélas encore largement prévalante, à une entrée en EMS quasi inévitable ou à la maladie Alzheimer, notre séance "Grand âge : des réalités très inégales" a pu transmettre une image différenciée, mais dans l'ensemble nettement plus positive de la situation des personnes âgées en Suisse d'aujourd'hui. Ceci en popularisant les résultats – hélas jusqu'ici peu connus - des recherches du Pôle de recherche national (PRN) "LIVES – Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie" et d'autres publications scientifiques ou statistiques !
- de toute évidence, ce sont les questions liées à la santé fonctionnelle qui continuent à intéresser le plus notre public (voir les Jeudis consacrés à *Vieille peau*), ce qui ne nous empêche cependant pas de revenir régulièrement sur des sujets moins populaires (y compris auprès des aîné-e-s) qui sont à nos yeux centraux pour le Bien vieillir (par exemple : *Vaccination*) ;
- notre formule initiale de travail en plusieurs ateliers n'est plus praticable avec des Jeudis réunissant désormais généralement bien plus de 30 participant-e-s. Nous avons donc continué à expérimenter de nouvelles formes d'interactivité, telles que l'organisation d'un débat animé par deux médecins à sensibilités complémentaires sur la question controversée de la vaccination contre la grippe, ou la distribution, lors du Jeudi du 10 novembre, d'un questionnaire invitant les participants à noter avant et après la conférence leurs perceptions du Grand âge. Cette dernière démarche a été fructueuse : l'exploitation des questionnaires récoltés et les remerciements exprimés par des participantes octogénaires ont confirmé que les informations factuelles transmises lors de ce Jeudi ont amené plusieurs personnes à reconsidérer leur représentation du Grand âge et leur manière d'y faire face.² Il va sans dire que ces résultats valident la pertinence et l'utilité de l'action menée par la FAAG ;
- conçus en premier lieu pour un public vieillissant, nos Jeudis continuent d'attirer aussi des praticien-ne-s intéressé-e-s ainsi que des jeunes en formation ;
- à relever que nos Jeudis se terminent par un moment de convivialité avec boissons et en-cas, permettant ainsi de poursuivre les échanges entre le public, les intervenant-e-s et les membres de la FAAG, et de ainsi favoriser les liens ;
- le nombre croissant de participant-e-s à nos Jeudis est aussi le fruit de la diffusion régulière de

² Voir *Grand âge : mieux faire face en connaissance de cause ! Représentations changées du vieillissement, une fois informé sur ses réalités factuelles*, document analysant et récapitulant les réponses notées dans les 22 questionnaires retournés à l'issue de la séance du 10 novembre *Grand âge: des réalités très inégales*. Cette synthèse a été distribuée et présentée lors de la séance consécutive *Comment les aînés vivant seuls utilisent leur pouvoir d'agir ?*

l'information à notre fichier d'adresses (avant tout par courriel ou, opération onéreuse, par envois postaux aux nombreux aînés encore sans adresse électronique. La diffusion de nos flyers se fait aussi par notre réseau, notamment les associations d'aîné-e-s et l'imad, qui relaient souvent à leur tour l'information via leurs sites internet, voire, dans le cas de l'AVIVO, par son journal Espaces ; la Tribune de Genève a aussi annoncé de nombreux Jeudis sur sa page « Aujourd'hui ». Que tous ces partenaires soient ici chaleureusement remerciés !

- à notre profond regret, le site internet de la FAAG continue à rester en souffrance, essentiellement par manque de moyens financiers et de force de travail (la préparation et la gestion des Jeudis et des autres activités évoquées dans le présent rapport occupant pleinement les membres du Conseil de fondation qui s'investissent sur une base purement bénévole) ;
- enfin, nous tenons à maintenir la gratuité de la participation aux Jeudis, car elle garantit la venue du public visé. Depuis l'automne 2016, une cagnotte à disposition nous a permis de récolter à la fin des séances quelques contributions volontaires appréciables : les quelques Fr. 800.- récoltés en quatre séances illustrent l'estime portée par les participant-e-s à notre action !

5- Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes et institutions, plus particulièrement le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, et la personne morale genevoise susmentionnée pour leur soutien financier en 2016.

Notre reconnaissance s'adresse également à toutes les instances et toutes les personnes mentionnées dans le présent rapport, en particulier aux personnes intervenant dans nos Jeudis de la FAAG, comme à l'UOG pour son appui indéfectible.

C'est grâce à tous ces soutiens que la FAAG a pu poursuivre ses activités durant toute l'année 2016.

Pour terminer, nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes de toutes générations qui ont soit participé activement à nos Jeudis de la FAAG, soit contribué au choix des thèmes traités, soit nous ont fait part de leurs compliments et de leur reconnaissance : ceci nous conforte à poursuivre sur la même voie.

Genève, le 19 mai 2017

